Votre statut d'inscription à Paris Descartes en DU-DIU	FPC Conventionnée	FPI Individuelle	FPIP1	FPIP2 Etudiants - Internes
Financement de la formation	**Par l'Employeur ou un Organisme financeur**	**Par le Stagiaire**	**Par le Stagiaire**	**Par le Stagiaire**
Type de public	TOUT stagiaire bénéficiant d'une prise en charge TOTALE ou PARTIELLE (quelle que soit la date du diplôme d'Etat)	TOUT stagiaire sauf FPC, FPIP1, FPIP2	UNIQUEMENT le PROFESSIONNEL DE SANTÉ Titulaire d'un diplôme national / d'Etat de moins de 2 ans ou **AHU** ou **CCA** ou **FFI Hospitalier**	Etudiant inscrit à un Diplôme Nationale ou d'Etat (Licence, Master, Doctorat) en Formation Initiale - Inscrit à l'Internat - Faisant Fonction d'Interne Universitaire
Pièces à fournir	Accord de prise en charge + bon de commande	Diplôme national	Diplôme national, d'Etat de Professionnel de santé de moins de 2 ans avec justificatif	Certificat de scolarité de l'année en cours délivré par une université
Document contractuel - Paiement	Dépôt sur CanditOnLine de la convention de formation complétée et signée - Facturation au financeur selon modalités détaillées dans la convention	Contrat de formation à signer en ligne sur CanditOnLine - Paiements possibles : CB via CanditOnLine, virement ou chèque Attestation de paiement accessible sur CanditOnLine - Pour les FPI : pas d'édition de facture possible		

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES
Université de Paris

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE
45, rue des Saints Pères - 75270 Paris Cedex 06
Tél : 01 76 53 46 47 - Mail : formation.continue@scfc.parisdescartes.fr
www.formation-continue.parisdescartes.fr